



EN RÉGION

CHAÎNE DES PUYs ET LE PUY-VELAY – Si la population active agricole du département ne représente aujourd'hui qu'un peu plus de 10%, l'agriculture demeure néanmoins un atout économique important. Les activités tertiaires sont principalement concentrées sur le bassin du Puy-en-Velay.

Anniversaire

75 ans au service des travailleurs de Haute-Loire

La CFTC du Puy-en-Velay a célébré, le 29 juin 2006, les 75 ans de la fondation de son Union départementale. En présence de dirigeants confédéraux, de politiques, d'un ecclésiastique et de journalistes locaux, les militants présents ont tenu à fêter la CFTC d'aujourd'hui et de demain.

C'est une CFTC résolument tournée vers l'avenir qui a célébré le 29 juin dernier, au Puy, les 75 ans de la création de l'Union départementale CFTC de Haute-Loire (UD 43). Bien sûr, lors de son discours, Jacques Dumas, l'actuel président de l'UD 43, a rendu un vibrant hom-

mage à celles et ceux qui ont fait l'histoire de la CFTC autour du Puy en soixante-quinze ans : Léon Toqueboeuf et Eugène Richard, président et secrétaire général fondateurs, mais aussi Joanne Brun et Louise Péroux, membres du premier bureau de l'UD, ou encore Pierre Boulon et Paul Dornbrowsky, avec qui la CFTC entra en Résistance dès 1940, et tous ceux qui, en 1964, ont « maintenu » la CFTC. Mais surtout, devant quelque deux cents militants, et en présence de Michel Coquillon, vice-président confédéral, et de Christian Levrol, président de la fédération CFTC de l'ensei-

gnement privé, et de notables locaux (Laurent Wauquiez, député UMP, et M^{re} Henri Brinard, évêque du Puy), Jacques Dumas a évoqué l'actualité sociale récente. Il a notamment insisté sur la participation de la CFTC aux manifestations pour la défense des retraites, la mise en place des 35 heures, via le mandatement, et son « tout récent combat contre la précarité, avec la victoire sur le CPE, symbole d'un système néolibéral des plus scandaleux et irrespectueux de la personne humaine. »

En conclusion et après avoir rappelé l'engagement de la CFTC au quotidien auprès des

travailleurs et de leur famille, mais aussi des demandeurs d'emplois et des jeunes, Jacques Dumas a assuré la promotion du statut du travailleur : « L'homme ne doit pas être soumis à l'économie, c'est lui qui doit la soumettre ! Pour ce faire, la CFTC a mis en place sa plate-forme spécifique de propositions : le Statut du travailleur. Il s'agit d'inscrire le progrès social dans notre économie de marché. Il faut assurer une garantie des droits tout au long de la vie. »

Cette célébration fut aussi l'occasion d'échanger de manière informelle avec des militants.

PLR

Action syndicale : un travail de réseau

Présence, accueil, disponibilité, écoute, mise en réseau constituent les mots clés de la stratégie de développement mise au point au sein de l'Union départementale CFTC de Haute-Loire (UD 43).

Victime de harcèlement moral et sexuel de la part de son patron, une vendeuse employée dans une boulangerie du Puy se rend à la Maison des syndicats. Elle erre dans les couloirs du bâtiment à la recherche d'une personne à qui exposer ses maux – et auprès de qui, éventuellement, se syndiquer –, lorsqu'elle croise la permanente salariée de l'union départementale CFTC de Haute-Loire. Celle-ci l'accueille, l'écoute, puis l'adresse à Fernand Masson. Ancien infirmier en chef dans un hôpital de la région parisienne,

il a terminé sa vie professionnelle dans le secteur socio-éducatif ; militant au sein de la fédération Santé-Sociaux, il est aujourd'hui retraité et s'est retiré dans la Haute-Loire, son département d'origine. Il consacre une partie de son temps à l'UD CFTC 43. Avec l'aide de Bernard Fialon il a créé une cellule de défense prud'homale. « Des salariés complètement déboussolés viennent nous voir, témoigne-t-il. Notre tâche première est de les aider à se reconstituer, à leur redonner confiance, à se sortir des situations délicates dans lesquelles ils sont empêtrés. Nous faisons tout pour que les affaires se règlent à l'amiable. » Certains d'entre eux, comme cette vendeuse en boulangerie, satisfaits du service rendu ou de l'aide apportée, finissent par adhérer.

L'action juridique et prud'homale, si elle est importante, ne constitue pas le seul levier de développement de l'UD, qui s'est aussi engagée dans la signature de protocole d'accords pré-électorales et dans la constitution de listes pour les élections aux comités d'entreprise et des délégués du personnel. Dans le département, la CFTC a ainsi réalisé, en juin dernier, un bon score aux élections dans les associations d'Aide à domicile en milieu rural (ADMIR). Elle sera, pour la première fois, présente aux élections à Auchan en octobre 2006.

Qu'il s'agisse du soutien juridique ou des élections, l'UD agit en réseau avec les fédérations CFTC : « Une stratégie qui est gage de réussite », conclut Fernand Masson.

PLR

Un événement médiatique

Les retombées médiatiques de cette journée de célébration furent nombreuses tant en quantité qu'en qualité. Tous les journaux locaux reprirent l'information : *L'Éveil de Haute-Loire* (2 juillet), *La Tribune-Le Progrès* (Le Renouveau, 8 juillet), sans compter le site Internet du *Progrès*, qui tira le 3 juillet dans sa rubrique L'Info de la Haute-Loire : « La CFTC fête ses 75 ans. » Tous ont fidèlement retranscrit les propos de Jacques Dumas, mais aussi les déclarations de Michel Coquillon, qui a insisté sur « la nécessité du dialogue social comme base du droit du travail ».